

Conditions générales de SC Group BV, également active sous le nom de Bconnect

§ 1 Applicabilité des conditions générales

1.1 Les dispositions des présentes Conditions Générales s'appliquent à tous les devis et accords conclus entre SC Group BV (ci-après dénommé : Bconnect) et un client.

§ 2 Définitions

2.1 Bconnect : Naritaweg 221, 1043CB Amsterdam ;

2.2 Utilisateur :

- a. toute personne physique ou morale qui effectue une communication avec un Agent Bconnect ; et/ou
- b. le client qui communique avec les utilisateurs mentionnés au § 2.2 a. au moyen du logiciel Bconnect © ; et/ou
- c. toute personne physique ou morale qui communique avec Bconnect © par, pour ou au nom du client avec les utilisateurs mentionnés au § 2.2 a.

2.3 Client : toute personne physique ou morale représentant des entreprises et/ou utilisant les services de Bconnect et/ou ayant conclu un devis et/ou un contrat avec Bconnect ;

2.4 Bconnect © : logiciel d'analyse, de support, de base de connaissances et de communication pour communiquer numériquement via un site Web, analyser et optimiser les chats, fournir un support et sauvegarder les connaissances dans ;

2.5 Agents Bconnect : personnes physiques employées par Bconnect qui communiquent avec les utilisateurs au moyen du logiciel de communication Bconnect © ;

§ 3 Étendue de l'utilisation

3.1 L'utilisateur s'engage à ne pas envoyer de messages à caractère pornographique, politiquement extrémiste, fanatiquement religieux et/ou autre qui ne soit pas conforme au système démocratique de gouvernement ou qui viole de toute autre manière les lois et réglementations applicables.

3.2 Toute utilisation des services supplémentaires de Bconnect pour toute forme de communication visée au paragraphe § 3.1 est considérée comme une communication non sollicitée (spam) et est interdite. L'utilisateur est informé que le destinataire du spam, quelle que soit la forme technique choisie, peut faire valoir un droit d'interdiction pour violation des règles de concurrence et/ou une demande de dommages et intérêts à son encontre.

3.3 Lors de toute communication avec les utilisateurs au nom des clients, les agents Bconnect doivent mener une communication de qualité conformément aux termes et conditions définis par le client concernant la communication.

§ 4 Responsabilité

4.1 L'utilisateur est responsable du contenu échangé via Bconnect ©, conformément aux lois et règlements et sur la base des présentes Conditions Générales. Si Bconnect est tenu responsable d'une violation de la loi et/ou d'actions ou de comportements non autorisés dans les présentes Conditions d'utilisation, l'utilisateur s'engage à indemniser intégralement Bconnect de ces réclamations dès sa première demande.

§ 5 Conséquences des abus

5.1 Bconnect est en outre en droit de réclamer à l'utilisateur une indemnisation intégrale en cas de violation du § 3 des présentes Conditions Générales, ainsi que :

- a. d'informer le client de manière appropriée tous les utilisateurs et annonceurs de Bconnect © de la (méthode de) communication non autorisée utilisée par l'utilisateur ;
- b. d'informer le fournisseur d'accès Internet de l'utilisateur de son comportement contraire au § 2 des présentes conditions d'utilisation et de demander le blocage de l'accès Internet et/ou des comptes d'hébergement Web de l'utilisateur ;
- c. de refuser temporairement ou définitivement l'accès de l'utilisateur aux services Bconnect .

§ 6 Protection des données

6.1 En acceptant les présentes conditions d'utilisation, l'utilisateur accepte le stockage de toutes les données personnelles qu'il a fournies, ainsi que les données de contenu, d'utilisation, de trafic et de connexion. Bconnect est autorisé, si la loi le permet, et se réserve le droit de transmettre les données personnelles de l'utilisateur en cas d'utilisation de services supplémentaires de Bconnect par un utilisateur ne remplissant pas les conditions énoncées dans les présentes conditions d'utilisation, aux tiers concernés afin de prendre des mesures pour faire cesser l'utilisation non autorisée, y compris par voie judiciaire. Bconnect ne transmettra en aucun cas les données utilisateur à des tiers à des fins publicitaires.

6.2 Dans le cadre de l'exécution du contrat entre les parties, Bconnect peut être amenée à traiter des données personnelles appartenant au Client (et/ou à ses employés et/ou clients). Le Client autorise Bconnect à traiter ces données personnelles et à les communiquer à des tiers lorsque cela est nécessaire à l'exécution de la Mission .

6.3 Bconnect prendra les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour protéger les données personnelles du Client (et/ou de ses employés et/ou clients) contre toute perte ou traitement illicite. Lorsqu'elle fait appel à des tiers, Bconnect s'assurera que ceux-ci respectent les obligations du présent article (article 6).

6.4 En tant que sous-traitant, Bconnect permettra au Client de respecter son obligation de signaler les fuites de données. Bconnect informera le Client sans délai (au plus tard dans les deux jours ouvrables) après avoir découvert une violation de la sécurité des données personnelles et lui apportera toute la coopération nécessaire pour enquêter sur la violation découverte et ses conséquences et y remédier. Si le Client a des raisons de soupçonner une fuite de données chez Bconnect , il est tenu de la signaler sans délai à Bconnect .

§ 7 Paiements

7.1 Le client doit régler les frais de démarrage dans les 30 jours suivant la date de facturation à Bconnect . Après paiement des frais de démarrage, Bconnect procède à la personnalisation de ses services.

7.2 Tous les autres frais (frais de service et frais de chats menés) découlant d'un devis et/ou d'un accord conclu avec Bconnect et/ou de toute disposition des présentes Conditions Générales, seront payés par le client à Bconnect dans les 30 jours suivant la date de facturation de la facture concernée .

7.3 Le client autorise Bconnect à recouvrer toutes les créances à partir du compte bancaire indiqué par le client.

7.4 Si le client a des objections concernant la facture reçue, il doit en informer Bconnect par écrit dans les 7 jours suivant la date de la facture , faute de quoi l'exactitude de la facture sera établie. Si le client a informé Bconnect de ses objections par écrit et dans les meilleurs délais, il peut faire annuler le montant encaissé auprès de sa banque dans les 5 jours ouvrables suivant le prélèvement automatique sur son compte bancaire, à défaut de quoi il renonce à ce droit.

7.5 Le client est en défaut de plein droit si ses obligations de paiement ne sont pas respectées ou exécutées dans les délais. Dans ce cas, le client est redevable d'intérêts de 1,5 % par mois sans mise en demeure, une partie du mois étant considérée comme un mois entier. Dans ce cas , le client est également redevable de frais extrajudiciaires à hauteur de 15 % du montant principal, avec un minimum de 150 €, sans préjudice du droit de Bconnect de réclamer le remboursement des frais supplémentaires réellement engagés.

7.6 Tous les paiements effectués par le client à Bconnect seront d'abord imputés sur les éventuels frais (extrajudiciaires) dus, puis sur les intérêts et enfin sur la facture impayée la plus ancienne.

7.7 L'impossibilité pour le client, pour quelque raison que ce soit, d'utiliser correctement les services de Bconnect pendant une période donnée ne lui confère en aucun cas le droit de suspendre ou d'interrompre les paiements dus à Bconnect, en tout ou partie, ni d'exiger la résiliation du contrat. Le client n'est pas autorisé à compenser ses obligations envers Bconnect avec sa propre créance sur Bconnect , quelle qu'en soit la raison .

7.8 Si le client supprime de sa propre initiative le script HTML Bconnect de son site Web, ce qui fait que Bconnect ne peut plus fournir ses services, le client est tenu de payer à Bconnect un minimum de 250 € par mois pendant la durée (restante) du contrat ou (si le montant moyen déjà facturé mensuellement par Bconnect au client pour les chats effectués est supérieur à 250 €) le montant moyen déjà facturé mensuellement plus les frais de service mensuels restants .

7.9 Bconnect pourra indexer les prix convenus mensuellement, semestriellement ou annuellement. Si l'indice annuel des prix (IPP) des services commerciaux et des transports (2015 = 100), publié par l'Office néerlandais de la statistique (CBS), est supérieur à 2 % , l'IPP sera considéré comme un indice annuel. Si l'indexation a lieu à plus court terme (mensuelle ou semestrielle), l'IPP sera considéré comme tel lorsque l'indexation totale corrigée sur une base annuelle est supérieure à 2 %.

§ 8 Résiliation ou dissolution et prolongation des accords

8.1 Bconnect est en droit de résilier ou de dissoudre un contrat avec un client immédiatement et sans intervention judiciaire avec effet immédiat au moyen d'une notification au client si :

- a. le client a fourni des informations inexactes lors de la conclusion d'un devis et/ou d'un contrat ou n'a pas informé Bconnect de faits et/ou de circonstances dont l'importance, de l'avis de Bconnect , est telle que Bconnect n'aurait pas conclu le devis et/ou le contrat ou ne l'aurait pas conclu dans les mêmes conditions si Bconnect avait eu connaissance de l' état de fait correct ;
- b. le client ne remplit pas une ou plusieurs obligations découlant d'un devis et/ou d'un contrat ou des Conditions générales, ne les remplit pas à temps ou ne les remplit pas intégralement, auquel cas le client est en défaut de plein droit, c'est-à-dire sans autre mise en demeure ni mise en demeure ;
- c. le client demande une suspension (provisoire) des paiements, la faillite du client est déclarée, le client propose un règlement amiable ou judiciaire à ses créanciers, ou vend, liquide ou ferme son entreprise ;
- d. le client décide de liquider, de fermer ou de vendre l'entité juridique ou la société, cesse l'activité de la société en tout ou en partie ou la déplace vers un pays autre que les Pays-Bas, ou le client décide de cesser ou de déplacer l'activité de la société ;
- e. le client demande l'admission au réaménagement de dettes pour les personnes physiques, l'aménagement de dettes pour les personnes physiques est prononcé à l'égard du client, le client est placé sous tutelle, quitte définitivement les Pays-Bas ou s'installe à l'étranger ;
- f. le client décide ou, si le client est une société en nom collectif, la société est dissoute en raison du décès d'un associé gérant;
- g. une saisie conservatoire ou exécutoire est pratiquée sur tout ou partie des biens du client, ainsi qu'en cas de saisie judiciaire.

8.2 En cas de résiliation ou de dissolution d'un devis et/ou d'un contrat, le client est tenu de payer toutes les sommes dues à Bconnect , majorées des intérêts et des frais (extrajudiciaires), comme des créances immédiatement exigibles envers Bconnect , sans préjudice du droit de Bconnect à une indemnisation intégrale, y compris les autres frais, dommages et intérêts découlant de la résiliation/dissolution, y compris l'indemnisation des frais judiciaires et extrajudiciaires. Le client est tenu de payer l'intégralité des coûts de licence convenus, y compris pour les durées (mois) restant à courir, et n'a droit à aucun remboursement des coûts de licence déjà payés.

8.3 La résiliation ou la dissolution provisoire d'un devis et/ou d'un contrat à la demande du client n'est possible que si les parties sont parvenues à un accord en concertation mutuelle sur les conséquences financières de la résiliation ou de la dissolution provisoire et que cet accord a été consigné par écrit.

8.4 Les contrats à durée déterminée sont prolongés pour une durée indéterminée après l'expiration du terme. Le client peut résilier le contrat et ses avenants à la fin du contrat en cours, moyennant un préavis de trois mois. Après l'expiration du premier terme, le client peut résilier le contrat à la fin du mois, moyennant un préavis de trois mois. Le préavis commence à courir à la fin du contrat. du mois civil au cours duquel l'annulation a lieu. La résiliation doit être communiquée à Bconnect par écrit .

§ 9 Sécurité

9.1 Si Bconnect a des motifs raisonnables de croire que le client ne respectera pas ses obligations au titre du devis et / ou du contrat, le client est tenu de fournir une garantie à la première demande de Bconnect . Cette garantie n'expire qu'après que le client aura rempli toutes ses obligations découlant du devis et/ou du contrat.

§ 10 Responsabilité solidaire

10.1 Si plusieurs personnes (morales) ont conclu conjointement un devis et/ou un contrat en tant que client, chacune d'entre elles est tenue de Bconnect est solidairement responsable de l'exécution des obligations découlant du devis et/ou du contrat et des présentes Conditions Générales indissociables.

§ 11 Responsabilité

11.1 L'utilisateur et le client indemniseront Bconnect contre toutes les réclamations qui pourraient être présentées par eux ou par un tiers à l'encontre de Bconnect , découlant de ou en relation avec la détention, la possession ou l'exploitation de produits et/ou services de Bconnect et qui ne sont pas éligibles à une indemnisation par la compagnie d'assurance à Bconnect .

11.2 Si le client, pour quelque raison que ce soit, n'est pas en mesure d'utiliser correctement les services ou produits de Bconnect pendant une période donnée , le client n'a jamais droit à une compensation, sous quelque forme que ce soit, de la part de Bconnect .

§ 12 Modifications des conditions générales

12.1 Bconnect se réserve le droit d'apporter des modifications et ajustements aux présentes Conditions Générales à tout moment en joignant les nouvelles Conditions Générales à sa facture mensuelle. Ces modifications et ajustements sont contraignants dès que le Client continue d'utiliser le service Bconnect .

§ 13 Tribunal compétent et clause de divisibilité

13.1 Pour tout litige découlant du présent contrat, y compris le refus ou le défaut de paiement, le tribunal d'arrondissement d'Amsterdam sera compétent pour connaître du litige et le trancher. Toute modification des présentes conditions d'utilisation, y compris la clause relative à la forme écrite requise, doit être convenue par écrit. Si une disposition est nulle ou annulée, les autres dispositions des présentes conditions d'utilisation resteront pleinement en vigueur.